

Voir, comprendre et agir face à la maltraitance

CONTEXTE

Les atteintes aux personnes vulnérables qui s'opèrent au cœur de la relation d'accompagnement, ou du fait du fonctionnement des structures qui les accompagnent, peuvent constituer des maltraitances.

Suite à une démarche de consensus, la loi du 7 février 2022 donne une définition précise de la maltraitance, insérée dans le Code de la santé publique et le Code de l'action sociale et des familles. Cette consécration juridique et opérationnelle de la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance fait d'elle un élément constitutif du respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées.

Que la maltraitance, soit individuelle, collective ou institutionnelle; délibérée ou involontaire, la prévention et le traitement de la maltraitance demande une vigilance au quotidien.

Le CREAI propose aux professionnels une formation pour mieux voir, agir et faire face à la maltraitance.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Comprendre ce qu'est la maltraitance des personnes en situation de vulnérabilité
- > Savoir repérer et signaler les situations de maltraitance
- > Savoir traiter les situations de maltraitance et soutenir les victimes
- > Savoir rétablir les conditions d'une bientraitance
- > Intégrer la politique de lutte contre la maltraitance dans la démarche d'amélioration de la qualité

CONTENU

- > Définition de la maltraitance
- > Caractérisation des situations maltraitantes
- > Repères pour explorer les situations frontalières
- > Procédures de signalement
- > Responsabilités civile et pénale
- > L'accompagnement des victimes, auteurs et témoins de maltraitances

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

- > Équipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires
- Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.**

MODALITÉS (cf. p. 9)

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Analyse de situations critiques apportées par les participants
- > Exercices de résolution de situations maltraitantes en sous-groupe

- > **Durée** : 2 à 3 jours
- > **Formation en intra**



Intervenant(e)

Dominique DUBOIS ou **Lucile AGENOR**
ou **Julien BARBOSA** ou **Anne DUSART**



Tarifs 2024

1 080 € à 1 520 € / jour en intra
(conditions tarifaires page 73)